

Syndicat Pénitentiaire des Surveillants Non Gradés C.D. MURET

LETTRE OUVERTE



Monsieur Christy NICOLAS

Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

au

Directeur(ice) par intérim Du Centre De Détention de Muret

Muret, le 04 Aout 2022

<u>OBJET</u>: Arrosage du terrain de sport dans les horaires les plus chaudes en pleine canicule et sous restriction préfectorale.

Monsieur le Directeur, Madame la Directrice

Il a été porté à ma connaissance l'arrosage intensif du terrain de sport pendant de très nombreuses heures et ce dans les périodes les plus chaudes de la journée, alors que notre région est en alerte canicule avec des températures dépassant les 36 degrés, notamment mardi 02 aout et le mercredi 03 aout 2022.

J'attire votre attention en ces temps particuliers de sécheresse, où il est demandé à l'ensemble de la population et sur l'ensemble du territoire de faire des efforts considérables d'économie d'eau pour préserver nos ressources.

Alors qu'un comportement civique écologique est attendu de tous, il parait incongru d'arroser le terrain de sport dans des créneaux horaires les plus chaud par conséquent propices à une évaporation accéléré et conséquente. Le gaspillage d'eau est donc important en période caniculaire.

De plus, vous n'êtes pas sans ignorer la parution de l'Arrêt Préfectoral datant du 27 juillet 2022, portant à restriction d'eaux dans le département de la haute Garonne, pour une application du 02 aout 2022 jusqu'au 31 aout 2022.

Il semble plus qu'invraisemblable qu'afin d'acheter la paix sociale auprès des détenus, vous autorisiez le gaspillage d'autant d'eaux alors que chacun essaye à son niveau et devant l'urgence de se montrer exemplaire.

Le SPS souhaiterait que vous réagissiez en modérant la consommation destiné au terrain de sport, notamment en privilégiant d'autres plages horaires d'arrosage intensif.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur ou Directrice, l'expression de mes respectueuses salutations.

Christy NICOLAS

Syndicat Pénitentiaire des Surveillants